



CIL DU QUARTIER GODILLOT

Avec vous et pour vous

Mars 2022

Assemblée générale du CIL du Quartier Godillot du 25 mars 2022

Procès-verbal abrégé

L'Assemblée générale est ouverte à 18h00 dans l'église Anglicane d'Hyères par le Président du CIL, Pascal Janier, qui salue et remercie de leur présence les Membres et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents, dont Monsieur Jacques Politi, Maire honoraire, au total, plus d'une centaine de présents ou représentés.

Le Président accueille et remercie vivement de leur participation Monsieur Sébastien Fratellia-Guiol, Adjoint à la Cohésion Sociale, aux Quartiers et à la Politique de la Ville, représentant Monsieur le Maire, Monsieur Rémy Thiébaud, Adjoint à la Sécurité, circulation, stationnement, Santé, Monsieur Eric Girardo, Adjoint aux Travaux, Monsieur David Girard, Collaborateur du Maire, Monsieur Fabrice Werber, Directeur Adjoint des Services et de la Sécurité, Monsieur Jacques Bruno, Directeur Général des Services techniques et Monsieur Marc Herbillon, Référent des CIL .

Le Président précise que Monsieur le Maire n'étant pas en mesure de participer à notre Assemblée générale, prie notre CIL de bien vouloir l'excuser devant participer à l'inauguration du concours du meilleur fleuriste de France placé sous l'égide du Président de la République.

Il informe également les participants que la Police nationale ne pourra être représentée en raison de la période de réserve liée à l'élection présidentielle et note l'absence de représentants du Département et de la Direction des routes Méditerranée (DirMed) pourtant invités.

Il salue également le journaliste de Var Matin qu'il remercie pour le soutien à l'action du CIL par ses annonces dans le quotidien et Monsieur Franck Revest nouveau Président du Groupement des CIL.

Rapport moral

C'est avec plaisir que nous avons noté une légère hausse des adhésions en 2021, malgré un contexte toujours aussi incertain, mais nous avons gardé le contact et retrouvé presque tous nos membres et avons enregistré 25 nouvelles adhésions.

Tout au long de l'année, nous avons été en relation avec les différents services municipaux pour exprimer vos préoccupations. En dehors de ses réunions du Conseil d'administration et de Bureau nous avons participé à 32 réunions et rencontres.

Ces rencontres ont permis de voir certaines de nos demandes aboutir ou sont en passe de l'être comme l'aménagement d'un petit parking avenue Maréchal Leclerc au droit du collège. D'autres continueront de nous mobiliser.

Nous travaillons en permanence, notamment avec la municipalité et nous ne laissons pas de sujet de côté et les résultats arrivent.

Dans ce contexte, je me dois de remercier vivement la Municipalité, les élus comme le personnel des services pour leur écoute et de leur soutien. Police municipale, services événementiels, service spectacle vivant, service logistique, service communication et bien d'autres qu'ils en soient ici tous remerciés.

Une fois de plus j'adresse nos remerciements appuyés à Monsieur Marc Herbillon, référent des CIL, avec qui nous avons avancé sur un grand nombre de nos préoccupations.

Parmi les points importants, nous avons continué à suivre le dossier de la Crestade.

Depuis le début de cette année, la construction des collectifs a commencé et malheureusement, au-delà du bruit, la poussière est toujours un problème pour un certain nombre d'entre nous.

Même si nous le déplorons, ces nuisances sont qualifiées de « troubles normaux » au voisinage d'un chantier de cette ampleur et nos moyens sont plus que limités pour les restreindre.

Il n'est pas prévu de demander l'arrêt du chantier pour des jours d'intempéries, le vent n'entre pas dans ce cadre.

Reste l'arrosage, mais, comme nous l'avons constaté l'an passé, son efficacité est très limitée dans le temps et demande beaucoup d'eau en cette période de sécheresse.

En dehors de ce problème qui devrait hélas perdurer jusqu'en fin 2024, nous avons continué de relayer et rappeler nos demandes anciennes.

Nous avons participé soit au titre du CIL soit au titre du Groupement des CIL ou de Collectif à un certain nombre d'Enquêtes publiques. Nous avons porté à chaque fois des observations argumentées aux commissaires enquêteurs.

Cependant, à chaque fois nous constatons que le traitement de celles-ci se limite à une citation ou un rejet non argumenté, c'est frustrant surtout lorsque nous transmettons des courriers de demande de justifications qui restent sans réponse.

Sachez que le CIL reste vigilant et continuera d'étudier tous les documents qui seront portés à sa connaissance.

La situation sanitaire, compliquée avec son lot de restrictions, a limité l'action du CIL. Malgré tout, les circonstances nous ont permis de vous proposer deux concerts au Kiosque à musique et une magnifique exposition Regards de Femmes qui a réuni 12 artistes peintres et sculpteurs

Ces événements culturels ont pour nous un sens particulier, moments de partage et de rencontre, ils participent non seulement à l'animation de notre quartier, mais, point important favorisent le lien social.

Soumis au vote, le Rapport moral est approuvé à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Rapport financier

En l'absence du Trésorier, le Rapport financier est présenté par le Secrétaire, François Guilloré, qui met l'accent sur une tenue parfaite des comptes en 2021 avec un solde du compte bancaire de 1200 € sur le compte courant et de 3500 € sur le livret au 31-12-2021.

Le CIL a reçu en 2021 une subvention de la Ville d'Hyères de 400 euros.

L'inventaire du patrimoine du CIL Godillot au 31 décembre 2021 est le suivant : Biens : néant, Créances : néant, Dettes (factures que le CIL Godillot n'a pas acquittées) : néant

Soumis au vote, le rapport financier 2021, est approuvé à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Cotisation pour 2023

Le Bureau propose de maintenir la cotisation à 12 euros pour 2023.

Le montant de la cotisation pour 2023, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Élection des membres du Conseil d'Administration :

Composé jusqu'à cette Assemblée, comme suit : Marcel Fossat, Alain Aussilhou, François Guilloré, Alain Réal, Philippe Ferré, Laura Degioanni, Jean-Luc Delon, Martine Nova-Hook, , Guillaume Flaugère, Christian Marquié, Yoann Lasset et moi-même.

Monsieur Marquié en raison du retard de travaux et qui n'habite pas encore dans le quartier et Monsieur Lasset, dont l'occupation professionnelle n'a pas laissé de répit n'ont pas réussi à participer à l'administration du CIL et quittent dans l'attente de jours meilleurs le Conseil d'administration.

Autre départ, autre circonstance, notre Ami Alain Aussilhou, engagé de longue date dans le bureau, est de plus en plus pris par les actions humanitaires qu'il mène.

Il souhaite se mettre en retrait de l'administration du CIL. Nous saluons ses engagements et cet humaniste toujours disponible, attentionné et d'une grande gentillesse. Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années au service des autres et de son quartier, il est applaudi généreusement.

Après les départs, une candidate s'est présentée pour le Conseil, Le Bureau propose d'accueillir : Madame Marie-France Lavallard, Membre du CIL, résidente du Quartier rue Galliéni, retraitée, nous a fait part de son souhait de mettre son temps disponible au service de CIL

La composition du nouveau Conseil, soumise au vote, est approuvée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Un prochain Conseil d'administration désignera le nouveau Bureau.

Le Bureau attribue une mention particulière à notre cher Webmaster, Jean-Luc Delon, vidéaste, photographe et plus, pour son remarquable travail pour faire vivre le site Internet du CIL.

Pour tous les membres du Conseil d'administration, ce sont ces heures de travail, de démarches, de réunions, que vous retrouverez dans le rapport financier sous le libellé bénévolat.

Le Président remercie vivement les participants à l'Assemblée de la confiance qu'ils expriment, et aussi, de nouveau, aux membres du Conseil d'administration engagés dans l'animation du CIL.

Évocation des principales préoccupations avec la municipalité

En préambule, Monsieur Fratellia-Guiol souhaite absolument commencer par « une nouvelle excessivement positive pour le Quartier », l'**Avenue de David Beauregard**.

Dans le cadre des travaux de requalification du cœur de ville, la prise en compte de la réfection de l'avenue De Beauregard commencera par un comptage des véhicules puis, la mise à l'étude de sa réfection, c'est une priorité pour le Maire.

Après cette annonce vivement appréciée par l'assistance, le Président reprend l'ordre du jour.

Problèmes de circulation et rond-point Henri-Petit.

Monsieur Fratellia-Guiol annonce que les propositions du CIL n'entraient pas toutes dans le périmètre du SCoT (Schéma de Cohésion Territoriale), mais que la majorité de nos remarques avaient été prise en compte et cède la parole à Monsieur Bruno. Celui-ci précise que les passages souterrains proposés sur la voie Ritondale aux quatre intersections nord/sud ne semblaient pas être probants sur le plan investissement/avantage.

Le Président reprend la parole en rappelant un des objectifs du Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) avec la nécessité de fluidifier le trafic pour limiter la pollution et rappelle les difficultés d'accès au rond-point Henri-Petit.

La perception de la Municipalité est bien différente de celle du CIL qui juge que les problèmes de circulation se limitent à des difficultés en périodes d'afflux touristiques. Messieurs Werber et Bruno précisent, concernant le rond-point Henri Petit, qu'il n'est effectivement pas facile d'accès, mais, qu'il n'est pas pour autant accidentogène. Le CIL partage ce dernier point de vue n'ayant pas évoqué d'accidents, mais avait demandé la mise en place de feux tricolores pour faciliter l'intégration dans ce rond-point.

Monsieur Bruno précise alors qu'il y a certainement des axes d'amélioration proportionnés et mesurés, le CIL est impatient de connaître ces solutions.

Le bruit, le CIL note avec satisfaction la prise en considération de la limitation à 70 km/h, la réfection bien que partielle de l'enrobé et la conduite par la société Acoutec de l'étude complémentaire d'impact sonore demandée conjointement par le CIL et par Monsieur le Maire auprès de la SPLM.

Le CIL insiste sur la nécessité de réduire la vitesse à 50 km/h sur les 300 mètres de la portion de voie non rénovée en enrobé acoustique entre Henri-Petit et le pont de la Maison des Producteurs. Monsieur Thiebaud s'étonne, n'ayant pas constaté un bruit insupportable au cours d'une visite de sécurité au Best Western ; le Directeur de l'établissement dans l'assistance intervient et confirme que si amélioration il y a avec le passage de 110 à 70 km/h qu'un petit pourcentage de deux roues notamment continue en toute impunité de gêner la population.

La mise en place de radars Méduse qui mesurent le bruit est ensuite évoquée, Messieurs Fratellia et Werber rappellent que tout ne relève pas de la municipalité, mais qu'ils sont intéressés par ce dispositif.

Monsieur Werber rappelle que la Municipalité a appuyé la demande du CIL de réduction de vitesse à 50km/h auprès de la DirMed et que pour la mise en place d'un radar était en attente d'une réponse de la préfecture.

Le CIL évoque que la poursuite à 50 km/h sur ce petit tronçon pourrait peut-être faciliter la circulation dans le rond-point.

Le CIL demande également quelle suite sera donnée par la SPLM et Bouygues aux résultats de l'étude Acoutec, besoins d'écrans anti-bruit et isolation de certaines façades.

Monsieur Fratellia-Guiol confirme que la mise en place d'un mur n'a pas été retenue, mais a insisté sur la réalisation d'un « Merlon fortement végétalisé » ce dispositif ayant une plus-value environnementale. Bouygues devrait suivre les recommandations du rapport.

Pollution Le CIL rappelle que ses observations sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) rejoignent celles de la municipalité et regrette que le PPA finalisé ne prenne pas en considération la demande de nouvelles mesures in situ pérennes ou ponctuelles.

Le but était d'obtenir une cartographie du niveau réel de pollution autour de la RN98 et de la voie Ritondale, comme il est préconisé dans ce même plan.

A priori, Hyères, à regret, devra se contenter de la modélisation avec les imprécisions de cette méthodologie pour évaluer la qualité de l'air de la ville. Monsieur Fratellia-Guiol, rappelle que Monsieur le Maire souhaite également ces mesures, à ce jour, il n'a pas obtenu de réponse d'Atmosud.

La Crestade

À la suite des nuisances dues à la poussière qui ont conduit le CIL et les riverains à manifester leur mécontentement l'été dernier, une légère amélioration avait été constatée et la municipalité s'était engagée à être l'intermédiaire entre le CIL et les entreprises pour annoncer les différentes phases du programme.

Récemment le problème est de nouveau sensible avec des riverains très gênés. Au moins l'un d'entre eux, a subi des dommages matériels dus à la poussière. Ayant émis des protestations par courrier auprès de la SPLM, le Directeur, Monsieur Laurent Chabaut l'a assuré comprendre et qu'il demandera au différent intervenant une vigilance accrue. Cependant qu'il n'entendait pas dédommager des frais occasionnés.

Monsieur Mauduit, membre du CIL présent dans la salle, est intervenu pour rappeler que les entreprises sont totalement responsables des dommages qu'elles peuvent causer au voisinage. Elles sont généralement assurées en conséquence pour les risques de chantier par leur contrat responsabilité civile.

Monsieur Revest, Président du groupement des CIL, d'ajouter que confronté à ce même problème à la Bayorre que la Police municipale était intervenue avec succès à plusieurs reprises soit pour des horaires d'activité non conformes à l'arrêté municipal soit pour la poussière. Police municipale : 04 94 65 02 39

Monsieur Werber confirme être intervenu à plusieurs reprises avec succès, notamment pour l'hôpital, et annonce qu'il se rendra sur site pour sensibiliser de nouveau la SPLM et les entreprises.

Le Bruit en ville

Le CIL regrette toujours les nuisances provoquées par des deux-roues principalement, équipées probablement de dispositifs non homologués et souhaite davantage de contrôle.

Monsieur Werber précise que la Police municipale ce sont 75 agents H24 qui font des contrôles sur l'ensemble du territoire de la commune, que ce sont 800 verbalisations sur le Quartier Godillot en 2021 et que des actions conjointes sont déjà menées avec la Police nationale.

Le stationnement

Places PMR le CIL regrette la suppression d'une place devant l'établissement Bêteille pour mise aux normes, le CIL propose d'en créer une devant la pharmacie. Monsieur Thiébaud intervient pour rappeler qu'une commission de circulation se réunit tous les mois pour évoquer les difficultés ou problèmes et que Hyères est une ville qui offre plus de place PMR que ne l'exige la loi. Il rappelle également que la municipalité est sensible au problème de stationnement des personnes à mobilité réduite.

Création de 2 places « arrêt minute » en bordure sud du rond-point de la Tour Jeanne, avenue des Îles d'Or. Tous les jours des véhicules stationnent sur le trottoir en face de l'immeuble. Le trottoir semble suffisamment large pour permettre la création de deux places qui permettraient aux résidents du voisinage qui ne dispose pas de parking, comme à la Tour Jeanne de s'arrêter momentanément pour décharger leur véhicule au retour de grosses courses puis de rejoindre un emplacement ou un parking. Ce point pourra être étudié en commission de circulation.

Stationnement gênant, trop de véhicules stationnent sur les trottoirs obligeant les piétons à descendre sur la chaussée ou à proximité d'une intersection rendant possiblement dangereux l'accès dans ces rues. Le CIL souhaite plus de contrôle, de sensibilisation, voire de verbalisation.

Propreté, Entretien

Nous regrettons la présence d'un coffret électrique éventré avec fils accessibles avenue Godillot, de poteaux déclarés dangereux depuis plus de deux ans Avenues de la Paix et Beauregard, les armoires de jonction fibre aux portes forcées. Malgré les nombreux rappels de la municipalité, les opérateurs n'interviennent pas.

Monsieur Girardo, adjoint aux travaux comme Monsieur Bruno, DGST confirme les multiples relances effectuées malheureusement avec des résultats décevants. Ils regrettent de ne pouvoir intervenir directement en lieu et place des opérateurs réseau qui ont, semble-t-il, des capacités d'intervention limitées faisant appel, la plupart du temps, à des sous-traitants.

En dehors de l'avenue de Beauregard, certaines voies méritent une réfection, je pense particulièrement à l'avenue Jean-Natte Sud et à la rue des Citronniers. Depuis 2010 ces voies n'ont pas fait l'objet d'aucun entretien en attendant la

réalisation de l'écoquartier de la Crestade. Nous savons maintenant que les travaux de cet ensemble immobilier devraient être achevés en 2024, plus rien ne justifie d'attendre pour les programmer.

Entrée charretière déformée en face du Castel rue Séré de Rivières.

Monsieur Bruno annonce qu'une prise en compte globale du problème, lié au système racinaire de certains végétaux, est en train de se mettre en place pour pouvoir intervenir, après concertation avec les propriétaires privés de ces végétaux, et réparer les portions endommagées du domaine public.

Monsieur Bruno informe également que l'utilisation du camion enrobeur projeteur ne semble pas avoir donné entière satisfaction à Toulon et, en conséquence, qu'il ne sera pas utilisé à Hyères, mais qu'une commission de voirie rassemblant les douze communes de la Métropole a été créée pour traiter les interventions par des procédés adéquats.

Demande de remise en état des potelets en fonte. Ces éléments décoratifs de protection participent à la valorisation de certains lieux comme, en haut de Godillot à proximité de la fontaine Wallace, devant le Casino des Palmiers...etc.

Aujourd'hui, beaucoup sont rouillés et mériteraient une remise en peinture pour préserver ce mobilier urbain auquel nous attribuons une valeur patrimoniale. La rambarde du pont de la maison des producteurs également en mauvais état pourrait être repeinte pour éviter une plus grande dégradation qui viendrait à contraindre à son remplacement.

Monsieur Bruno annonce que c'est compliqué de réaliser ces travaux en régie et que peu de prestataires sont capables d'assurer cette remise en état, mais, qu'il va effectuer des recherches.

Monsieur Werber émet l'idée de faire intervenir les jeunes des chantiers éducatifs comme cela avait été fait avec succès pour le passage souterrain de la RN98.

Dallage des trottoirs de l'avenue des Îles d'Or et de la rue Pillement, les services notent notre demande de remise en état et de nettoyage.

Végétation. Le CIL rappelle que la mairie a mis à disposition des citoyens un service pour traiter les anomalies sur la voirie. Il suffit de composer le numéro du standard de la Mairie 04 94 00 78 78 et d'appuyer sur la touche 5 pour le joindre. C'est cette démarche qu'il faut faire notamment pour le ramassage des palmes tombées sur la voie publique, les services ne parcourant pas les 600 km de voie de la Commune après chaque coup de vent.

Monsieur Werber confirme que les services municipaux interviennent sur un simple appel téléphonique.

Élagage des Micocouliers et arbres gênants, le Service des espaces verts ne souhaite pas rabattre ces arbres qui risqueraient de dépérir.

Le CIL insiste, si ces arbres ne supportent une taille sévère, ils n'apparaissent pas adaptés au tissu urbain et devraient dans ce cas être remplacés du fait qu'ils s'élèvent à une vingtaine de mètres et atteignent un diamètre de 8 à 10 mètres.

Avenue des Îles d'Or et rue Pillement, ils cachent la vue et assombrissent les appartements jusqu'au troisième étage ; rues Reyner et Arène, d'autres essences tendent les fils et s'enroulent autour de l'éclairage public réduisant en été leur efficacité.

Mise en valeur du jardin de l'Église Anglicane, nous notons avec satisfaction une première intervention qui vise à corriger l'aspect aborné qu'il avait jusqu'à présent, nous souhaitons un entretien pérenne.

Éclairage des extérieurs du collège, le CIL a signalé à la municipalité la permanence de l'éclairage extérieur du collège même en périodes de vacances scolaires. Après intervention de la Mairie auprès des services départementaux, l'éclairage se limite maintenant aux seules périodes de présence des élèves.

Respect du cadre de vie Le CIL souhaite que les conteneurs à ordures du lycée Jean-Aycard, en permanence sur le trottoir, soient disposés dans un enclos, cela participera à la mise en valeur du lieu et du circuit touristique 19^{ème} siècle mis en place par l'office du tourisme. C'est noté, répond Monsieur Fratellia-Guiol.

Rue de l'Héliotrope, concernant l'établissement éponyme et rue Séré de Rivières devant l'immeuble Samda, nous demandons que les poubelles et conteneurs ne restent pas en permanence sur le trottoir.

Monsieur Fratellia annonce que ceux de la rue Séré de Rivières seront retirés et qu'un rappel sera fait à l'Héliotrope.

Amélioration du cadre de vie. Le CIL propose de réutiliser quelques bacs de végétaux des avenues de Gaulle et des Îles d'Or pour végétaliser certains endroits comme la place Gabriel Péri et le rond-point de l'Oasis. Cette proposition a l'avantage de ne rien coûter à la commune. Monsieur Fratellia-Guiol note l'idée.

Zone de livraison Gémy, le CIL a proposé, après rencontre avec la direction de Peugeot Gémy et en accord avec la Montérane, le déplacement de la zone de livraison de véhicule vers l'extrémité ouest de la rue de la Passeronne. Les dimensions de la rue sont les mêmes sur toute la longueur et rien, à notre avis, rien ne s'oppose à son déplacement, nous attendons l'accord de la Mairie sur ce point.

Boulevard Maréchal Juin, Le CIL s'interroge sur la devenir de la parcelle cadastrale 144 sur laquelle la mairie aurait fait valoir un droit de préemption et souhaite le maintien de la vingtaine de places de stationnement entre l'arrêt de bus "Hôpital" et l'avenue Maréchal Leclerc.

Monsieur Bruno n'a pas de retour sur l'utilisation de la parcelle, mais confirme le maintien des places de stationnement.

Amélioration de la signalisation routière, les points évoqués, dont les rappels de vitesse, seront présentés en commission de circulation.

Végétation du collège Jules Ferry côté avenue Jean-Natte, à la suite de nos informations, Monsieur Herbillon confirme être intervenu auprès du Département pour demander un nettoyage et une taille de la végétation qui déborde sur les propriétés voisines.

La sécurité dans le quartier.

Le Quartier est le seul de la ville à disposer d'une Convention de participation citoyenne « Voisins vigilants ».

Selon les éléments transmis par le Commissariat, les atteintes aux personnes et aux biens restent stables au niveau du Quartier Godillot, qui est un des secteurs calmes de la ville, Monsieur Werber, directeur de la sécurité, le confirme également.

Ainsi en 2021, 74 faits ont été enregistrés, soit 2,34% des faits constatés sur la commune de Hyères (3166 faits).

Pour mémoire, il y en avait 79 en 2019 et 65 en 2020

Les principales infractions visées concernent des vols par effraction, des dégradations volontaires de biens ainsi que des atteintes à l'intégrité physique des personnes.

Les points principaux ayant été abordés, le Président remercie les Élus et Responsables des services pour leurs réponses et les engagements pris en rappelant que le CIL partage les mêmes attentes pour le quartier et la ville, avec le même souci d'économie, mais qu'il reste vigilant et opiniâtre dans un esprit constructif.

Ce qui n'a pas été évoqué ce soir reste d'actualité et devra faire l'objet d'un suivi.

Nos prochains rendez-vous

Samedi 2 avril de 10h30 à 12h30, Musique et expression en ville au kiosque à musique de la place Gabriel Péri. Le CIL reçoit le SAXBAND de la Londe, 18 musiciens qui interpréteront les standards du Jazz et de la variété actuelle.

Samedi 7 mai de 10h30 à 12h30, Musique et expression en ville au kiosque à musique de la place Gabriel Péri. Le CIL a invité le groupe K'Rolls, 5 musiciens pour des reprises pop, rock et de la variété française et internationale

Samedi 4 juin de 10h30 à 12h30, Musique et expression en ville au kiosque à musique de la place Gabriel Péri. Le groupe TWINSHAKE Live Music, quatre musiciens et une chanteuse pour interpréter les plus célèbres morceaux de Pop, Rock et Blues.

Samedi 25 juin de 16h30 à minuit, Fête annuelle des CIL du Quartier Godillot et Riondet, Roche-Taillée, 17h00 concert de l'Harmonie municipale, 18h30, cocktail, 19h30 repas dansant.

Aout, nous avons dû déprogrammer le concert du quartet Tony Pétrucciani prévu le 22 juillet, nous essayons de trouver une date en aout.

A 19h40, ayant épuisé l'ordre du jour, l'Assemblée générale est close et les Membres sont invités au pot de l'amitié.

Signature du Procès-verbal simplifié : 30 mars 2022

Le Président Pascal Janier	Le Secrétaire François Guilloré 
---------------------------------------	---

